

NUMÉRO 1

MES DEUX MAMANS
CONTRE L'ALLIANCE ANTI-DROIT

Année 2025

LA LUTTE POUR NOS FAMILLES!



Scénario :
Amanda Meza
Illustration :
Nicole Lozano



Realizado
por Raza &
Igualdad
y Demus



Cette œuvre collective a été réalisée par l'organisation féministe DEMUS – Étude pour la défense des droits des femmes. Depuis 1987, DEMUS combat le machisme, la misogynie, la lesbophobie, le racisme et toutes autres formes de discrimination et de violation des droits des femmes.

DEMUS – Estudio para la defensa de los derechos de la Mujer
Jr. Caracas 2624, Jesús María, Lima – Pérou
www.demus.org.pe

Scénario narratif et graphique: Amanda Meza Ruiz
Illustration: Nicole Lozano
Coordination de la publication: María Ysabel Cedano
Histoire de Darling Delfín, Jenny Trujillo et Dakarai Delfin Trujillo
élaborée par l'équipe de
Tengo Dos Mamás.
Traduction: Inter Pares

Imprimé au Canada par:
Lowe-Martin
400, chemin Hunt Club | Ottawa ON | K1V 1C1



BIENVENU.E.S...

Voici l'histoire de Darling DelPin, Jenny Trujillo et leur fils Dakarai DelPin Trujillo, dont les droits ont été violés par des autorités anti-droits de l'État péruvien, aux niveaux national et international.

L'Alliance anti-droit compte en ses membres Carmen Velarde Koechlin, cheffe du Registre national d'identification et d'état civil, qui refuse de livrer le document d'identité national de Dakarai portant les noms de ses deux mamans, et ce même si des garanties légales existent à cet effet. L'Alliance compte aussi plusieurs magistrat.e.s du Tribunal constitutionnel : Luz Pacheco (présidente), Francisco Morales Saravia, Gustavo Gutiérrez Ticse, Manuel Monteagudo et Pedro Hernández Chávez ; des député

(Parti Renovación Popular), María Agüero (Parti Perú Libre), ainsi que des partis historiquement opposés aux droits LGBTQI+ tels que Fuerza Popular (aussi connu sous le nom de Fujimorisme).

Ces personnes en position de pouvoir refusent à Darling, Jenny et Dakarai la reconnaissance de leur famille et de leurs droits de mères et d'enfant. Selon les projections de l'Étude sur les familles homoparentales et diverses au Pérou menée par l'Asociación de Familias Homoparentales Perú et Ipsos Pérou en 2022, elles la refusent aussi à plus de 39 000 familles LGBTQI+.

Les organisations DEMUS, LIFS, Más Igualdad Perú et Raza e Igualdad, avec la plateforme Justicia Arcoiris, soutiennent ce couple lesbien et leur famille LGBTQI+ dans leur lutte pour la justice.

Bienvenue-s dans une lutte pour la vérité, la justice et des réparations intégrales—mené par deux mamans lesbiennes pour l'amour de leur fils et pour les droits de toutes les familles LGBTQI+ du Pérou y compris la leur.



ANNÉE 2025



Le pays est désormais contrôlé par une Alliance anti-droit qui s'est installée au Congrès, à l'Exécutif et aux hautes sphères de l'État.



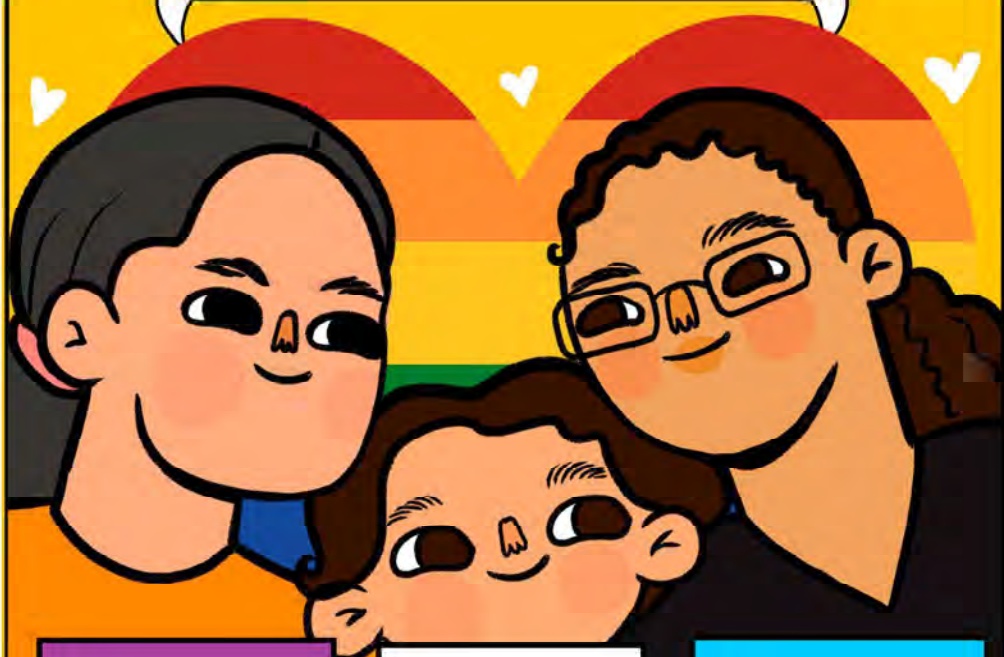
Au Pérou, bien que la discrimination soit interdite par la Constitution et considérée comme un crime, il n'existe toujours aucun cadre légal assurant la protection des droits des familles



Bien qu'il existe des milliers de familles composées de deux mamans, deux papas, mamans trans et autres formes de familles, les institutions de l'État ne nous reconnaissent pas.



Notre famille compte trois membres.



Moi, c'est Jenny.

Moi, c'est Daki.

Moi, c'est Darling.



Nous sommes deux mamans et notre Pils Daki a dix ans. Il aura onze ans en août.



Nous luttons sans arrêt depuis que nous avons décidé d'avoir Daki...



Nous sommes Péruviennes. En 2014, nous nous sommes mariées au Mexique.



Un an plus tard notre petit trésor Daki est né. Au consulat péruvien, on nous a dit que pour éviter des problèmes avec le Registre national, une seule d'entre nous devait enregistrer sa naissance.

De retour au Pérou, pour présenter Daki à nos familles, c'est à ce moment que la lutte contre la discrimination et la violence de l'État.



Daki a été traité de touriste, n'obtenant que des cartes de séjour temporaires qu'il fallait renouveler sans arrêt. À chaque sortie ou entrée du pays, nous vivions de l'angoisse et de la souffrance.

En juillet 2016, après plusieurs tentatives, le bureau d'immigration du Pérou l'a finalement inscrit comme enfant péruvien né à l'étranger.



Lors de l'inscription, de nombreux médias ont relayé notre histoire.

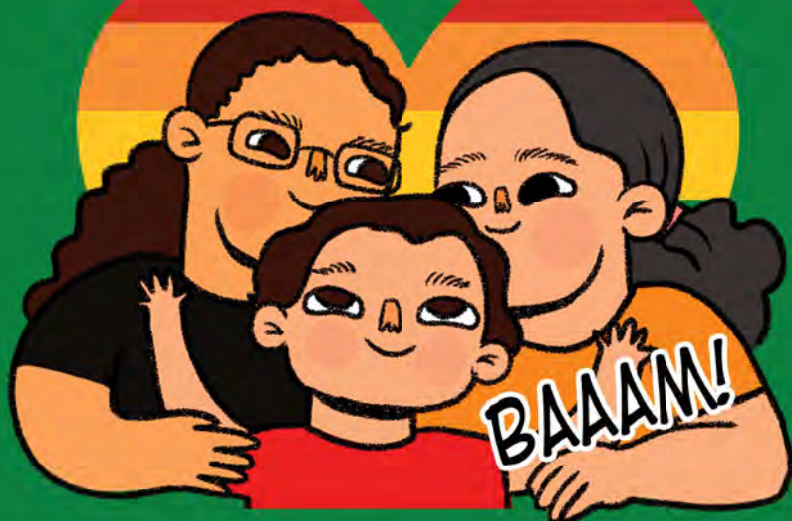
Heureusement, nous n'étions pas seules: nos avocates de DEMUS et LIFS étaient présentes, et Más Igualdad Perú et Raza e Igualdad nous soutiennent désormais aussi.

An illustration showing four women standing in front of a building with a sign that reads 'RENIEC'. The woman on the far left is wearing a blue jacket and holding a black folder. The woman next to her is wearing an orange shirt and speaking into a purple microphone. The woman in the center is wearing a black shirt and glasses, speaking into a green microphone. The woman on the far right is wearing a brown jacket and holding a white folder with the 'LIFS' logo. A red and white flag is flying on a pole to the left of the building.[illegible]

En 2017, le Registre national n'a toujours pas rectifié la carte d'identité de Daki pour y inscrire sa maman Jenny.



Unies par l'amour de notre bébé et de
notre famille...puissions toutes



...nous avons déposé un recours constitutionnel contre le
Registre national en juin 2017.



Le registre a refusé de conformer à l'ordre. Leur procureure a interjeté l'appel avec des propos offensants et discriminatoires.

RENIEC



En appel, le tribunal a annulé la décision ; nous avons donc introduit un recours constitutionnel pour porter l'affaire devant la Cour constitutionnelle.



Au niveau national, notre affaire a été portée devant la Cour constitutionnelle, mais l'impartialité de ses membres est douteuse, comme plusieurs d'entre eux font partie de l'Alliance anti-droits. La simple fixation d'une audience a pris un temps fou, et aucune décision n'a encore été rendue.

Vous pouvez écouter l'audience ici:



<https://www.youtube.com/watch?v=TW1sPyH5at0>

Un juge de la Cour constitutionnelle a déclaré:

Et si, demain, on nous demande de reconnaître deux, trois, quatre mères ?



Nouveau affront, nouvelle discrimination.

À l'audience, le Registre national a affirmé à tort qu'aucune loi ne reconnaît deux mères.

Notre défense a répliqué que l'article 2083 du Code civil péruvien impose l'application de la loi du pays où le mariage a été célébré et où l'enfant est né.



Le Mexique—où nous nous sommes mariées et où Daki est né—nous reconnaît.

Un autre juge a tenté d'ignorer les traités relatifs aux droits de la personne qui nous protègent:

Pourquoi devrions-nous devenir une colonie de tribunaux internationaux des droits humains ?



Le 24 mars 2022 fut un jour historique. Épuisées par toute la discrimination et l'injustice, nous avons saisi la Commission interaméricaine des droits de l'homme.

Nous avons porté plainte contre l'État péruvien pour discrimination fondée sur l'orientation sexuelle et violation d'autres droits:



Malgré ces moments difficiles, une
bonne nouvelle est arrivée...



Le 23 janvier 2025, la Commission interaméricaine a
notifié à notre famille et à l'État péruvien l'admission de
notre dossier.



La Commission publiera un rapport de Fond ; nous espérons qu'elle y établira clairement la responsabilité de l'État péruvien, ordonnera des réparations intégrales et rétablira la justice...



...Ainsi que des garanties de non-répétition, afin qu'aucune personne LGBTQI+ ne soit plus victime de discrimination pour exister, vivre, fonder une famille ou bien accéder aux droits reproductifs.



Au cas où, nous avons prévenu l'État péruvien que nous n'accepterions pas un règlement à l'amiable.



Nous irons jusqu'au bout de cette lutte, commencée il y a 11 ans alors que Daki était encore bébé.

Nous avons dû migrer vers un pays plus accueillant pour les personnes LGBTQI+, afin que notre Daki ne grandisse pas dans un climat de violence et de discrimination.



Nous attendons maintenant que la justice internationale valide notre lutte.

Que serions-nous devenues sans la défense juridique et l'appui des ONG Féministes DEMUS, LIFS, Más Igualdad Perú et Raza e Igualdad ?



Pour nous, la lutte continue. Pour notre Fils.
Pour nous-mêmes. Pour toutes les Familles diverses.
Pour un Pérou sans haine ni discrimination, sans violence.
Nous avons besoin de vous dans cette lutte.



Partage notre histoire. Fais briller l'arc-en-ciel encore plus fort... vers l'infini et au-delà.

La lutte se poursuivra jusqu'à la
décision finale de la Commission
interaméricaine des droits de
l'homme !



